

# FEMMES, PERSONNES OPPRIMÉES SUR LA BASE DU GENRE EN POLITIQUE MUNICIPALE ET CYBERVIOLENCES

## ÉTAT DES LIEUX

Novembre 2025



L'entente relative à l'égalité entre les femmes et les hommes fait partie de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-26 et est réalisée grâce à la contribution des partenaires suivants:



COLLECTIF RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DU BAS-SAIN-T LAURENT



Table de concertation  
des groupes de femmes  
du Bas-Saint-Laurent

Québec 

# LA CYBERVIOLENCE, MOTIF DE DÉMISSION DES PERSONNES ÉLUES ET MENACE À LA DÉMOCRATIE LOCALE

Il existe plusieurs obstacles à la participation des femmes en politique municipale. Depuis quelques années, un nouveau phénomène prend de l'ampleur et se doit d'être pris en compte et traité impérativement : **la cyberviolence vécue en grande majorité par les femmes et les personnes à la croisée des oppressions** (personnes trans, racisées, ayant un faible revenu, ...).

*La technologie fait office de nouveau canal public pour véhiculer des messages sexistes et dénigrants qui étaient déjà présents dans le discours populaire.*

Dans **Les représentations médiatiques des femmes aux élections municipales**, on constate que les candidates font plus souvent l'objet d'un jugement que les candidats dans la manière dont elles sont désignées même au sein des articles se voulant neutres. Les candidates ont été associées à des traits de caractère qu'on attribue souvent aux femmes, ce qui peut contribuer à soutenir les stéréotypes de genre et à discréditer leur capacité à exercer leur métier politique.

C'est donc cette représentation que tout un chacun lit dans les journaux qui façonne et entretient l'opinion générale. La technologie fait office de nouveau canal public pour véhiculer des messages sexistes et dénigrants qui étaient déjà présents dans le discours populaire. L'explosion des médias sociaux et la facilité d'y accéder et de s'y exprimer souvent anonymement et sans filtre ont fourni un terrain fertile à la cyberviolence.



## STATISTIQUES ET AMPLÉUR DU PHÉNOMÈNE

Bien qu'il soit difficile d'isoler des statistiques précises uniquement pour les élues du Bas-Saint-Laurent, les tendances québécoises sont claires. Le Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale (Secrétariat à la condition féminine, Québec) l'a bien documenté dans sa publication de décembre 2024: «**(Cyber) Harcèlement, un frein pour l'implication des femmes en politique municipale**».

La TCGFBSL a documenté l'état des lieux: **Cyberviolences vécues par les femmes et les personnes opprimées sur la base du genre au BSL** et leur impact sur la participation des femmes dans l'espace public. Selon ce rapport de 2024, près de 60 % des élues municipales interrogées ont été victimes de cyberviolence liée à leur rôle politique.

La cyberviolence est définie comme un comportement d'agression portant atteinte à l'intégrité physique, sexuelle, psychologique, économique ou sociale d'une personne via les médias numériques: internet, textos, courriels, médias sociaux, sites de clavardage...

## LA CYBERVIOLENCE ENVERS LES PERSONNES ÉLUES PEUT PRENDRE DIVERSES FORMES:

- › Intimidation, humiliation, insultes, menaces,
- › Dénigrement et discrédit de leur travail ou de leur réputation
- › Divulgation d'informations personnelles
- › Attaques sexiste et jugements basés sur leur genre

## CONSÉQUENCES

Les conséquences du cyberharcèlement et de la cyberviolence sont multiples et profondes, affectant à la fois les individus et la gouvernance.

- › Conséquences personnelles et psychologiques: les victimes peuvent souffrir de détresse psychologique, de perte d'estime de soi et d'un sentiment d'isolement.
- › Détérioration de la démocratie: ces agressions peuvent mener au retrait de la vie politique, ce qui nuit à la représentativité et à la qualité de la gouvernance municipale. Le harcèlement agit comme un frein à l'implication des femmes et des personnes opprimées sur la base du genre en politique, créant un environnement de travail hostile et décourageant la relève.
- › Modification des pratiques: par crainte de réprésailles ou de la toxicité en ligne, certaines personnes élues s'auto-censurent évitant de discuter de sujets délicats sur les médias sociaux, limitant ainsi leur liberté d'expression et la transparence et l'échange avec les personnes citoyennes.



## RECOMMANDATIONS

Pour contrer efficacement le cyberharcèlement et la cyberviolence envers les personnes élues, une approche concertée est nécessaire:

- › S'assurer que les interactions des élus·es et des employé·es de la municipalité, en ligne et hors ligne, soient exempts de comportements violents et soient un modèle à suivre par les citoyen·nes;
- › Offrir des formations sur les cyberviolences (sécurité numérique, gestion des réseaux sociaux, recours juridiques ...);
- › Adopter des politiques claires et des codes d'éthique rigoureux au niveau municipal, intégrer la mise à jour sur la cyberviolence dans les politiques d'égalité des municipalités et MRC qui en ont une;
- › Mettre en place une nétiquette sur le site web et les réseaux sociaux telle que celle-ci.
- › Offrir de l'accompagnement et du soutien aux victimes de cyberviolences (accès facile à des services spécialisés, réseaux de soutien entre élus·es, partage de ressources pour une meilleure solidarité municipale)
- › Dénoncer les cyberviolences sous toutes ses formes et signaler les contenus illicites aux forces de l'ordre
- › Renforcer les lois et faciliter les plaintes
- › Mener des campagnes de sensibilisation auprès du public et promouvoir le respect en ligne

### En résumé:

Ce nouveau phénomène n'est pas isolé, il reflète une tendance nationale où les politicien.nes sont de plus en plus une cible pour des violences numériques.

Pour un changement durable, il est essentiel de reconnaître cette réalité et d'agir collectivement pour protéger celles qui s'engagent pour le bien commun. C'est la condition de base pour une représentation paritaire, diversifiée et plus représentative de la pluralité de nos populations.

## COMPARATIF ENTRE LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2021 ET CELLES DE 2025 AU NIVEAU DES CANDIDATURES FÉMININES

Bas-Saint-Laurent	2021	2025
Total candidatures déposées (H+F)	1022	1014
Total des candidatures féminines	375 (36,7%)	366 (36,1%)
Candidates à la mairie	36	34
Candidates conseillères	339	322
Candidates sortantes	170	180
Nouvelles candidates	205	176
Élues par acclamation mairesse	10	18
Élues par acclamation conseillères	202	207

NON, CE N'EST PAS UN PHÉNOMÈNE NORMAL AUQUEL IL FAUT S'HABITUER !

NON, CE N'EST PAS UN DOMMAGE COLLATÉRAL RELIÉ À LA FONCTION !

Globalement, on remarque que les chiffres n'ont pas beaucoup changé entre les deux élections. Les femmes représentent toujours un peu plus d'un tiers des candidatures au BSL.

Il faut quand même noter que des raisons structurelles peuvent en partie expliquer ce fait. D'abord, il y avait 114 municipalités au BSL en 2021 alors qu'il n'y en a que 111 en 2025. Ceci, à cause de deux fusions. Trois municipalités de moins, c'est donc 18 postes de moins à combler.

Photos: Axel Chevrette  
Texte: Lucie Brault  
Graphisme: Caroline Turbide